

Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL \_

Maison d'accueil spécialisée - Loos







### Bienvenue à vous!

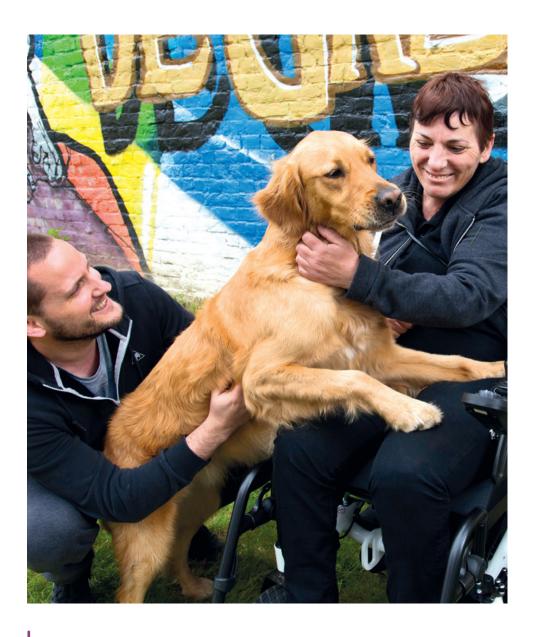
Toutes les équipes de la maison d'accueil spécialisée *Le Havre de Galadriel* vous souhaitent la bienvenue.

Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous offrir l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être personnel.

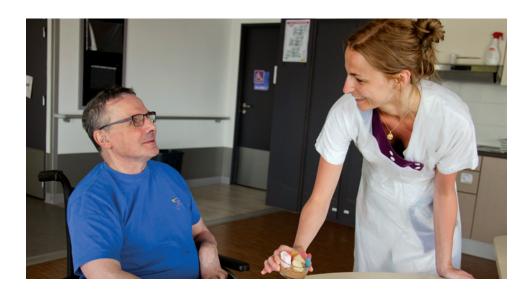
Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement et les détails pratiques de votre quotidien à la résidence. Nous vous invitons à le lire et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre à vos questions.

Vous accompagner dans vos choix de vie et d'activités, assurer votre sécurité, respecter votre intimité, tels sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



L'établissement propose 36 places d'accueil en hébergement permanent, 6 places en hébergement temporaire et 5 places d'accueil de jour.



### Votre cadre de vie

La maison d'accueil spécialisée Le Havre de Galadriel est située à Loos, ville limitrophe de Lille (département du Nord), dans un environnement en développement, dynamique et animé.

Pluridisciplinaire et compétent dans la prise en charge de personnes victimes de cérébrolésions, l'établissement dispose de 36 places d'accueil en hébergement permanent et de 6 places en hébergement temporaire.

Il propose également 5 places d'accueil de jour.

Le personnel vous accompagne dans la mise en place d'un projet de vie personnalisé destiné à maintenir ou à améliorer votre autonomie et vos liens sociaux.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que vous soyez chaleureusement entouré(e) et puissiez bénéficier d'une prise en charge adaptée à vos besoins.



# Chez vous, pour vous

Les chambres, d'une superficie de 21 m², offrent un équipement adapté à vos besoins. Lumineuses et confortables, elles sont entièrement domotisées et équipées d'une salle de bains. Pour vous y sentir en sécurité, chacune est dotée d'un système d'appel d'urgence qui vous permet d'entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe. Vous disposez d'un accès à Internet en wi-fi ainsi que d'une prise de télévision. Un téléphone adapté peut être installé.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous. Vous pouvez l'aménager et la décorer comme vous le souhaitez, et y recevoir votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect des horaires du

règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

Le hall d'accueil du rez-de-chaussée est un lieu de rencontre et d'échange pour les résidents, le personnel et les visiteurs.

Dans les étages, divers espaces de vie collectifs sont à votre disposition pour vous détendre, participer à des activités et partager des moments agréables : salles à manger, salle de cinéma, salon de coiffure et d'esthétique, espace Snoezelen ou de balnéothérapie, salle d'activités, de sport, de kinésithérapie...

## À savoir

- Le personnel en charge de l'entretien et de l'hygiène assure le ménage quotidien des chambres et des espaces communs.
- L'établissement fournit et entretient l'ensemble du linge plat (draps, taies d'oreiller, couvertures...) et du linge de table. Le linge personnel est entretenu par l'établissement à condition qu'il soit marqué à vos nom et prénom.
- Chaque jour, le courrier est distribué par le personnel de la résidence ou remis à votre famille (ou à votre représentant) en fonction de ce qui aura été décidé à votre entrée. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par un membre de l'équipe les lettres que vous souhaitez envoyer.

- Les travaux quotidiens de la résidence sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- Les résidents qui le souhaitent peuvent demander à rencontrer un ministre du culte de leur confession et participer aux offices.
- Un salon de coiffure est ouvert tous les après-midi au sein de l'établissement. Un coiffeur intervient tous les mercredis. Vous pourrez également faire appel à un autre coiffeur si vous le souhaitez.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le coffre de la résidence.







Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

### Votre bien-être

Accueillir, écouter, soutenir, apporter des soins, apaiser les inquiétudes lorsqu'elles se manifestent : tel est le rôle de l'équipe pluridisciplinaire de la maison d'accueil spécialisée *Le Havre de Galadriel*. L'objectif est de vous permettre de retrouver l'énergie et les ressources nécessaires à votre équilibre.

Vous accompagnent au quotidien :

- L'équipe administrative, composée de la directrice, d'une assistante de direction et d'une employée d'accueil et de communication.
- L'équipe soignante, constituée d'un cadre de santé, d'infirmiers diplômés d'État, d'aides-soignants et d'aides médico-psychologiques.
- L'équipe médicale et paramédicale, comprenant un médecin en médecine physique et de réadaptation (MPR) qui pourra aussi être, si vous le souhaitez, votre médecin traitant, un neuropsychologue, un psychologue, un ergothérapeute, un psychomotricien, un professeur d'activités physiques et sportives, un orthophoniste et des kinésithérapeutes.

- L'équipe socio-éducative, composée d'une assistante sociale, d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs.
- Les personnels des services logistiques.

#### Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez.

Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par le médecin, ainsi que des recommandations de la commission de restauration.

Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration. Les repas sont pris en commun dans chaque unité :

- le petit déjeuner à partir de 8h;
- le déjeuner à 12h15;
- le goûter à 16h;
- le dîner à 19h.

Si votre état de santé l'exige, des plateaux sont servis dans les chambres.

#### **Visites**

Votre famille et vos amis sont les bienvenus, leur présence à vos côtés est importante. Ils peuvent venir vous rendre visite tous les jours et déjeuner dans l'établissement. Des menus gourmands sont proposés avec un petit supplément. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance.

#### Vos activités

Un programme d'activités individualisé est défini avec vous. Respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun, il a pour objectifs de vous aider à développer vos potentialités, votre

autonomie, votre créativité, et de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle. Ces activités sont variées : ateliers mémoire, activités sportives, ateliers équilibre, cuisine, musique, loisirs créatifs, art-thérapie, éveil sensoriel, repas à thème, sorties et visites... Elles sont encadrées par des éducateurs, des moniteurs éducateurs, des aides médico-psychologiques et des personnels paramédicaux. Des associations pourront également intervenir au sein de la résidence pour animer des ateliers spécifiques.

#### Tranquillité et confort

Il est essentiel de respecter la tranquillité de l'établissement. Vous devez veiller à ne pas être bruyant en utilisant vos radio, télévision, téléphone ou en accueillant vos proches, cela afin de préserver le sommeil et l'intimité de chacun. Lors de votre admission, un règlement intérieur vous sera remis. Pour respecter les prescriptions liées aux traitements médicaux, les boissons alcoolisées sont strictement interdites dans l'établissement.

Un programme d'activités individualisé est défini avec vous.













#### Vivre ensemble en toute sécurité

Pour votre sécurité, pour votre santé et celle des autres, veuillez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006). Le règlement relatif à la sécurité incendie s'impose à tous, résidents, personnels et visiteurs. Les salariés de l'établissement ayant suivi une formation de sécurité incendie indiqueront les instructions à suivre en cas de nécessité. En cas d'alerte, il est recommandé de rester calme et de suivre les consignes prévues à cet effet.

#### Les sorties et vacances

À tout moment vous pouvez sortir déjeuner ou aller vous promener. Prévenez-nous simplement de votre absence pour que nous organisions votre sortie. Vous pouvez aussi partir en week-end ou en vacances avec votre famille. Des remboursements de frais de transport sont possibles sous conditions. Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements.

#### La gestion de l'argent personnel

Sont à votre charge les petites dépenses (produits d'hygiène et de beauté, sorties personnelles et petits achats divers) mais également les dépenses telles que le coiffeur, les vêtements, les meubles ou la décoration pour votre chambre, les séjours de vacances... Les éducateurs spécialisés et l'assistante sociale vous aideront dans la gestion de votre argent de poche.

#### Vie privée

Vous pouvez souhaiter nouer des relations affectives avec un autre résident ou une personne extérieure à l'établissement. Les personnels doivent respecter votre intimité, à condition qu'il s'agisse d'une relation consentie librement et de manière éclairée. Le personnel médical pourra répondre à toutes vos questions.

## La qualité des soins

La maison d'accueil spécialisée Le Havre de Galadriel garantit la qualité des soins médicaux, de rééducation et infirmiers prodigués, en lien avec l'autorité de tarification (Agence Régionale de Santé).

Le médecin salarié de l'établissement est le référent en termes de prise en charge médicale et de soins. Il supervise l'équipe soignante et paramédicale, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il assure, en lien avec le cadre de santé, une bonne coordination entre les intervenants extérieurs et les soignants de l'établissement. Il veille à ce que vous bénéficiiez des soins (y compris urgents) que votre état de santé nécessite, ainsi que des actes systémiques de prévention, tout au long de votre séjour. Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez la liberté de garder ou de choisir un autre médecin traitant à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence.

Des conventions de partenariat permettant d'établir des complémentarités et de rendre harmonieux votre parcours de soins et de santé ont été signées avec le Centre hospitalier régional universitaire de Lille et le Réseau TC-AVC 59/62.

Un pédicure-podologue peut également venir vous prodiguer ses soins sur place qui seront alors à votre charge. Des consultations et des soins dentaires sont effectués dans différents établissements situés à proximité.

Votre dossier médical est protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre lorsque vous reviendrez.

N'hésitez pas à consulter l'équipe médico-soignante avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

## Accueil et prise en charge

#### Modalités d'admission et de facturation

Une visite de préadmission est obligatoire. Elle s'effectue avec le médecin de l'établissement, la cadre de santé et/ou la psychologue. Les jours d'admission sont les lundis, mardis et jeudis matin à 11h.

Le financement de la maison d'accueil spécialisée est assuré par un prix de journée fixé par arrêté de l'Agence Régionale de Santé et payé par les organismes de sécurité sociale.

Le forfait journalier reste cependant à la charge du résident.

Toute entrée ne peut être faite qu'après l'obtention d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Les documents nécessaires à votre admission sont les suivants :

- un dossier médical complet ;
- une copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité;
- les justificatifs de revenus ;
- une photo d'identité;
- une copie de la carte d'immatriculation à un régime d'assurance maladie;
- une copie de la carte d'affiliation à une mutuelle et/ou à une caisse complémentaire :
- en cas de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice, une copie du jugement;
- une copie de la notification MDPH avec orientation MAS.

Le jour de l'admission, vous apporterez :

- des objets personnels et les derniers documents médicaux en votre possession;
- votre nécessaire de toilette ;
- votre linge personnel.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

## Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au Conseil de la Vie Sociale qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées dans le sas d'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrons souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie personnalisé. Vous et vos proches pourrez ainsi nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement de fonctionnement de l'établissement. Vous pouvez faire appel, en vue de défendre vos

droits, à une personne qualifiée (liste des personnes affichée dans le sas d'accueil). Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique. Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Il existe également le point focal régional mis en place par l'Agence Régionale de Santé: 03 62 72 77 77 ou ars-hdf-signal@ ars.sante.fr

# Accès à vos données personnelles informatisées

- Vos données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
   Vous avez le droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de vos données nominatives.
- Vous avez le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations qui vous concernent sur demande adressée aux personnels habilités.



Moyens d'accès : la résidence est située au centre-ville, à proximité des commerces et des services. Elle est accessible en voiture · Bus : lignes 10, 12 ou 54 · Métro : arrêt « CHR Calmette » · SNCF : gare de Loos · Le Centre hospitalier de Lille est tout proche, ce qui permet un accès facile à son plateau technique ou aux urgences.

# Le Havre de Galadriel Maison d'Accueil Spécialisée

24, rue des Fleurs – 59120 Loos

Téléphone: 03 20 88 56 00 – Fax: 03 20 52 58 78 Courriel: lehavredegaladriel@fondationpartageetvie.org







Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie, anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 117 établissements et près de 6 375 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.

